

LE PASSE-TEMPS

ET LE PARTERRE

RÉUNIS
JOURNAL PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES

Seul vendu dans les Théâtres

Littérature - Beaux-Arts - Musique - Biographies - Nouvelles

ABONNEMENTS

Six Mois..... 3 fr.
Un An..... 5 »

Rédaction et Administration : 14, rue Confort, LYON

V. FOURNIER, Directeur

ANNONCES

Annonces..... la ligne 0.50
Réclames..... — 1 »

SOMMAIRE

Causerie : <i>Les Chapeaux au Théâtre</i>	Pierre BATAILLE.
Echos artistiques.....	X...
Nos Théâtres : <i>Tableau de la troupe du Grand-Théâtre</i>	X...
<i>Au bord de sa tombe (poésie)</i>	Eugène BERTHIER.
Chronique féminine : <i>La Femme de M. Witte</i>	Laurence ARNOTRO.
Les gaietés de la semaine.....	Georges ROCHET.
<i>En Route : Sonnet de Lapin</i>	Pierre BRONDEL.
Choses de Théâtre.....	F. de CHAMVILLE.
<i>Ma Bicyclette (suite et fin)</i>	Eugène FOURRIER.

CAUSERIE

Les Chapeaux au Théâtre

(2^e Article)

Si ces chapeaux exubérants sont, à la ville, agréables pour celles qui les portent — ce dont il est permis de douter — ils deviennent pour les spectateurs auxquels ils déroberont la vue de la scène, un instrument de supplice et de torture que l'Inquisition, elle-même — en ses plus beaux jours — n'aurait jamais imaginé.

A gauche, à droite, en face, partout ces cônes gigantesques arrêtent et brisent le rayon visuel : taquins et menaçants, vous ne voyez qu'eux — toujours eux ! — et vous finissez par vous demander avec mélancolie, quand ce n'est pas avec rage, si c'est uniquement pour contempler un étalage de modiste que vous êtes venus au théâtre.

Et ce qu'il y a de plus horripilant encore que de ne rien voir, c'est de songer que les spectatrices — à qui vous devez cette privation — savent très bien le préjudice qu'elles vous causent, la souffrance qu'elles vous font endurer, mais elles savent aussi que vous êtes galants, foncièrement galants, que vous vous tairez sans murmurer à l'exemple du soldat de Scribe, et c'est avec la conscience tranquille comme un beau lac, qu'elles assistent à la représentation.

J'ai recueilli — un soir — aux Célestins, une réflexion topique : deux demoiselles audacieusement empanachées, arrivant en retard, avaient peine à trouver leur place :

— Ah ! ma chère — dit l'une d'elles — si nous avons la guigne d'avoir devant nous des chapeaux comme les nôtres, nous sommes *fichues* de n'y rien voir !

Cet aveu dépouillé d'artifice montre que beaucoup de spectatrices sont, elles-mêmes, victimes des coiffures pyramidales dont nous autres, hommes, nous nous plaignons avec tant de raison, qu'elles appréhendent d'en trouver devant elles, qu'elles redoutent enfin d'être punies par où elles ont pêché.

L'arrêté qui bannira du théâtre les chapeaux extravagants ne sera pas d'une exécution aussi difficile qu'on pourrait le croire au premier abord. Les femmes ont beau s'obstiner à faire ce qu'on leur défend, elles entendront vite raison dès que leur coquetterie naturelle ne sera pas mise en cause.

Toutes les femmes n'ont pas un coupé pour les attendre à la sortie du théâtre, on ne saurait donc exiger d'elles qu'elles y viennent en cheveux.

C'est ce qu'à parfaitement compris la Chambre syndicale de la Fantaisie pour Modes de Paris, qui vient d'adresser — par l'organe de son président, M. Albert Taffonneau — une

lettre au *Journal des Débats*, lettre qui apporte à la campagne menée contre les grands chapeaux au théâtre, un appoint considérable.

« Vous avez fait fausse route — dit à la presse la Fantaisie pour Modes — vous avez ouvert la campagne sur un mauvais terrain. Au théâtre, vous voulez voir la scène : ceci est votre droit ; mais vous demandez que les femmes y viennent sans chapeaux ; en cela, vous avez tort. C'est une faute de goût, une hérésie mondaine, en même temps qu'une erreur stratégique, car cette loi, nos élégantes ne peuvent pas l'accepter.

« Est-il quelque chose de plus disgracieux qu'une robe montante sans avoir quoi que ce soit sur la tête ? Combien de personnes se trouvant au restaurant, décidant, à la dernière minute, de finir leur soirée au théâtre ? Le mari ou l'ami, prend deux fauteuils d'orchestre. On arrive au contrôle. Là, un très aimable contrôleur prie la dame de vouloir bien retirer son chapeau.

Après quelques hésitations, cette jolie femme, qui n'a pas été préparée pour être nu-tête, devient vexée d'une telle observation. Son époux et le très aimable contrôleur finissent par obtenir le désaisissement de ce chapeau qui est remis à une ouvreuse pour en avoir soin. La spectatrice suit attentivement des yeux l'objet de sa coquetterie et s'aperçoit que ladite ouvreuse entrebâille une petite armoire pouvant contenir cinq ou six chapeaux qui, mis les uns sur les autres, s'écrasent mutuellement et en sortent complètement fripés ».

Mais alors, il ne resterait plus qu'à entonner — avec une légère variante — le refrain connu : Laissons les enfants à leurs mères ; laissons aux femmes les chapeaux !

La Fantaisie pour Modes veut bien nous rassurer : elle nous avise qu'un grand nombre de membres de la Cham-

bre syndicale se sont appliqués à créer, pour cet hiver, des modèles de béguins, bonnets, etc., ne dépassant pas les cheveux et qui « plus jolis les uns que les autres, sembleront, lorsqu'ils apparaîtront en public, une des dernières merveilles parmi les créations de notre industrie. »

En Angleterre — pays essentiellement pratique — les dames qui ne tiennent pas à montrer leur chevelure ont depuis longtemps adopté pour le théâtre, une coiffure plate qui n'est pas un chapeau, qui ne ressemble pas à un bonnet.

C'est une petite coiffure élégante, en dentelle généralement qu'on garnit de fleurs, parfois de bijoux et qui est « très seyante au visage » comme disent les personnes du métier.

N'y a-t-il pas là une indication précieuse pour nos modistes en renom ?

Que celles qui enjolivent si bien tout ce qu'elles touchent, qui transforment — avec tant d'art et de perfection — en bijoux parfaits les informes matériaux confiés à leurs mains, présentent résolument le chapeau bas, la coiffure de théâtre et la mode s'inclinera respectueusement devant le triomphe du bon sens qui sera aussi celui du bon goût.

Pierre BATAILLE.



Echos Artistiques

Nos anciens artistes : Dans le tableau de la troupe de l'Opéra municipal de Marseille (Direction H. Valcourt), nous relevons les noms de MM. Miranne, notre ancien chef d'orchestre ; Abonil, fort ténor des premiers ténors ; Baroche, trial, régisseur parlant au public ; de Mmes Bréjean Silver, première chanteuse légère, et Giorgiadès, contralto.

Dans le corps de ballet dirigé par M. Natta figure Mlle Van-Denesse, première travesti.

L'ouverture de la saison, fixé au jeudi 12 octobre, se fera par *Sigurd*.

**

Les comptes d'administration pour l'exercice 1904, publiés dans le dernier bulletin municipal, nous donnent les chiffres des recettes de nos théâtres au cours de la dernière année.

Les recettes du Grand-Théâtre qui atteignent 352.215 fr. 04, n'ont pas subi de fluctuations importantes. Elles sont inférieures de 7 800 francs à celles de 1903 qui s'élevaient à 360.780 fr., et ne s'écar-

tent que de 5.700 francs des évaluations budgétaires.

Les recettes du théâtre des Célestins présentent une moins-value de 175.500 fr. sur les prévisions budgétaires. Comparativement à la saison théâtrale de 1903, les recettes de 1904 comportent une augmentation de plus de 5.000 francs.

Le produit des Concerts-Bellecour présente une moins-value de 1.700 francs sur les prévisions.

**

Dans le tableau de la troupe du théâtre de Genève (E. Huguet, directeur-administrateur), nous trouvons MM. Amalou, chef d'orchestre ; Vialas, second ténor léger ; Mmes de Véry et Vialas, premières dagazons.

(Ouverture le 10 octobre.)

**

Mme Galli-Marié, la créatrice de *Carmen* et de *Mignon*, vient de mourir, à Vence, près de Nice, à l'âge de 65 ans.

Mme Galli-Marié, tant en France qu'à l'étranger, a joué *Carmen* environ douze cents fois. Elle était de cette race d'acteurs qui contribuent à caractériser une époque, de ceux, comme dit quelque part Paul Bourget, qui extériorisent un peu de l'âme de leur temps.

**

La découverte d'un ténor paraît être la grande préoccupation du moment.

On mande de Berlin à *l'Etoile Belge*, qu'à l'Opéra de Copenhague, débutera un de ces jours un nouveau ténor phénoménal, découvert dans les ateliers des chemins de fer de l'Etat danois, où il était occupé comme forgeron. Le débutant s'appelle Hans Pedersen et est le fils de la pauvre veuve d'un pêcheur du petit port de Randers.

**

Au sujet du cataclysme qui vient de jeter l'épouvante dans les Calabres, *l'Observatore Romano* publie une lettre de M. Leoncavallo au pape, dans laquelle ce compositeur dit sa douleur à la nouvelle du malheur qui a frappé l'Italie et son intention « de composer une prière à la bienheureuse Vierge Marie, de la faire imprimer à ses frais, de donner une partie des bénéfices résultant de sa vente aux victimes des Calabres et de consacrer l'autre partie à la réfection et à l'embellissement de la cathédrale de la Vierge della Sera à Mondelto Uffugo ». M. Leoncavallo demande au pape d'accepter la dédicace de cette œuvre. *L'Observatore Romano* croit pouvoir affirmer que le pape a accepté cette dédicace par une lettre autographe.

**

Le Droit au Théâtre, d'après *l'Aurore* :

Une affiche municipale placardée hier matin, informe les électeurs brestois qu'ils seront désormais admis gratuitement aux représentations du théâtre municipal qui ouvre ses portes pour la saison d'hiver la semaine prochaine et ce, à raison de deux cents spectateurs par représentation. Un registre spécial est ouvert à la mairie, dans la salle des prud'hommes, pour recevoir les inscriptions ; puis, au fur et à mesure, suivant le numéro d'inscription, les citoyens seront admis à leur tour à la représentation.

Déjà la municipalité socialiste de Lille avait accordé ce même droit au théâtre aux travailleurs de la ville qu'elle administrait.

**

Le Colisée tendrait-il à devenir théâtre ou music-hall ? Pour faire fête aux nombreux étrangers qui visitent Rome en ce moment, les grandioses arènes ont été illuminées à l'électricité avec jeu de projections « à effets fantastiques » dirigées sur les quatre mille spectateurs, ce qui nous laisse encore loin des quatre vingt mille Romains qui pouvaient prendre part aux représentations en leur temps. Aux splendeurs de l'illumination on avait joint les agréments de la musique, la marche d'*Aïda* et des passages d'*Excelsior*. Un peu maigres pour ce cadre, les harmonies de cette dernière partition choisie sans doute pour plaire aux Anglais...

**

L'Actrice et la Décoration.

Le « Courrier de Franconie », publie une correspondance échangée entre le directeur du théâtre dans une petite résidence allemande et l'impresario d'une chanteuse. La chanteuse consentait à donner quelques représentations gratuites, à la condition qu'elle recevrait une décoration. Le directeur, d'accord avec le prince, voulait bien promettre la décoration, mais demandait six soirées de gala. Voici alors l'ultimatum de l'impresario :

Mme H... consent à chanter si on lui accorde la médaille des arts et des sciences. Elle tient à avoir la même décoration que celle portée par M. Clara Ziegler, suspendue autour du cou au moyen d'une large et belle cravate. Elle veut absolument avoir la médaille d'or, car elle a déjà des croix en argent conférées par les duchés de Cobourg, d'Anhalt, etc.

Le directeur répondit : « Dites bien à Mme H... que mon auguste souverain accordera une décoration et je ferai en sorte que ce soit la médaille en or des arts et des sciences — c'est une belle décoration qui se porte autour du cou — lorsque Mme H... aura chanté six fois chez nous sans honoraires... »

Mme H... dit alors à son impresario : « Chanter six fois pour rien ! Ah non ! Ecrivez cela à ce malin. Six soirées de gala me rapportent 3.000 marks nets ; pour 3.000 marks j'aurai l'ordre de Pie IX et par dessus le marché, l'ordre de Sava qui est un ordre italien. Je ne veux pas chanter six fois. écrivez-lui cela. Quatre fois passe encore. Il m'avait promis la médaille il y a trois ans et n'a pas tenu. J'ai eu, depuis, deux autres décorations, mais cela ne se porte que sur la poitrine. »

Finalement l'accord put se faire. Mme H... chanta cinq fois, et maintenant elle promène partout la grande médaille en or.

**

La création à Londres d'un théâtre consacré exclusivement et d'une façon permanente à l'art français, est désormais un fait accompli.

Il sera situé au centre de Londres, sur l'emplacement du Royalty-Theater, qui va être complètement reconstruit, et qui deviendra une des plus jolies salles de Londres. Il y aura deux saisons distinctes, celle d'automne et celle d'été.

La direction en a été confiée à M. Gaston Mayer qui, depuis quelques années, a dirigé à Londres les saisons de Mme Sarah Bernhardt et de Mme Réjanc.

NOS THÉÂTRES

GRAND-THÉÂTRE MUNICIPAL

(Saison 1905-1906)

Tableau de la Troupe

Administration

M. L. BROUSSAN, directeur artistique;

MM. NERVAL, régisseur général, parlant au public, metteur en scène; CARPREAU, régisseur de la scène; SOYER DE TONDEUR, maître de ballet; Philippe FLON, premier chef d'orchestre; ARCHAIMBAUD, deuxième chef d'orchestre, premier au besoin; COUARD, deuxième chef d'orchestre, répétiteur; Mme FORESTIER, pianiste accompagnateur, répétiteur; MM. GINIÈS, pianiste accompagnateur; HAOND et STRELETSKI, répétiteurs des chœurs; METTA, chef machiniste; KERVILLA, artificier; MIRAUD, magasinier; PONSONNET, tapissier; BOSC, costumier.

Artistes du Chant

MM. JÉRÔME et VERDIER, premiers ténors; GEYRE, premier ténor léger; SARPE, deuxième ténor des premiers; DANGÈS et MOOR, premiers barytons d'opéras; DELPRET, baryton d'opéra-comique; LAVILLE, deuxième baryton; DUBOIS, ténor; GALINIER, première basse d'opéra; VAN LAER, deuxième basse; LAFONT, première basse chantante; LHERYÉ, troisième basse; ECHENNE, troisième ténor.

Mme Alice BARON, PIERRICK, Véra NIMIDOFF, EL NARD, sopranos dramatiques; DORIA, contralto; RIGAUD et HELKEN, premières chanteuses légères; FOBIS, RAMBAUD et STRELETSKI, mezzo-sopranos.

Artistes en Représentation

Mmes Félicia Litvine, Louise Janssen, Jeanne Mérey, Maria Gay, etc., etc.

Ballet

M. Soyer de Tondeur, maître de ballet; Mlle Josepha de Cerny, première danseuse noble; Mlle Sozzo, première danseuse, demi-caractère; Mlle Francine Aubert, première travestie; Mlles Colombo, Clara, Timossi et Brazzi, deuxième danseuses; huit coryphées et seize dames de ballet. M. Dumont, danseur comique, régisseur du ballet.

Répertoire Probable

Sigurd, Aïda, L'Africaine, Les Huguenots, Faust, L'Attaque du Moulin, Carmen, Gwendoline, Samson et Dalila, Romeo et Juliette, Tristan et Isolde, Siegfried, Lohengrin, Le Crépuscule des Dieux, Mireille, La Jolie Fille de Perth, La Dame Blanche, Le Postillon de Longjumeau, La Vie de Bohême, etc., etc.

Nouveautés

Sibéria (de Giordano), *La Tosca* (de Puccini).

Créations à Lyon

Armor (de Silvio Lazzari); *Tiphaine* (de Neuville), *Zaphire* (de Perrin), *Le Bonheur des Vieux*, de Marcel Rousseau (Grand prix de Rome en 1905).

La saison s'ouvrira le 10 octobre avec *Aïda*.

**

Mme Doria, notre nouvelle contralto, qui devait débiter dans *Aïda*, se trouvant dans l'impossibilité de se rendre à Lyon, pour cause de maladie dûment constatée,

sera remplacée momentanément par Mme Nady-Blancard dans son emploi.

Rappelons que c'est dans *Aïda* que le ténor Blanchet débutera et que M. Dangé rentrera.

La troupe d'opéra comique fera ses débuts le 11 avec *Mireille*, et le jeudi 12 on donnera *Sigurd*, pour la rentrée de M. Verdier et de Mme Louise Janssen.

THÉÂTRE DES CÉLESTINS

Les débuts de la troupe ont fait une excellente impression et la saison théâtrale s'ouvre sous les meilleurs auspices. *Patrie*, de Victorien Sardou, est d'ailleurs une des pièces les plus intéressantes, les plus mouvementées, les plus émouvantes du répertoire.

Le public, très nombreux à la première représentation, a fait plusieurs ovations aux interprètes, Mme Laurent Mayer, MM. Albert Mayer, Coradin et Froment en tête.

La mise en scène est parfaite. Les tableaux les plus admirés sont celui du Tribunal de l'Inquisition, celui de l'Hôtel de Ville et du Cortège.

**

On annonce comme très prochaine, une représentation de *Petite Amie et Poil de Carotte*, donnée par la tournée Zeller et Viot, avec le concours de Mlle Suzanne Després.

NOUVEAU-THÉÂTRE

(COURS GAMBETTA)

Après le *Duel*, d'Henri Lavedan, la tournée Baret a donné, mercredi, la première représentation de la *Belle Marseillaise* qui, comme *Madame Sans-Gêne*, évoque l'épopée napoléonienne.

La pièce à grand spectacle de M. Pierre Berton est jouée avec un excellent ensemble, avec Mme Andrée Méry dans le rôle de la Belle Marseillaise, MM. Dieudonné, Person, Dumaine et Perrin, dans les rôles de premier plan.

AU BORD DE SA TOMBE

Jadis, aux temps fameux des héros magnifiques, On célébrait en vers leurs exploits merveilleux. Seuls, Homère ou Sophocle, en des accents épiques Ecrivaient dignement l'histoire de leurs dieux.

Moins heureux que les Grecs sur leur noble rivage, Aujourd'hui, pour chanter les héros disparus, Rares sont les Français parlant le beau langage. Il faudrait un Musset, Victor-Hugo n'est plus. A chanter notre France il restait un poète

Depuis longtemps connu, depuis longtemps aimé Et de nos cœurs gaulois ayant fait la conquête.

Hélas! par le destin le voilà désarmé. En ce jour de grand deuil où la France le pleure Recueillons nos esprits et relisons ses vers. En son « Histoire humaine » où son âme demeure Découvrons du défunt tous les conseils divers. Immortel désormais quoiqu'il fallût qu'il meure, A ses pieds déposons des lauriers toujours verts.

Eugène BERTHIER.

Secrétaire général du Cercle Pierre Dupont, Lyon.

CHRONIQUE FÉMININE

La Femme de M. Witte

Au milieu de son triomphe, le grand homme de la Russie, le plénipotentiaire de Portsmouth, le politique avisé et de grande envergure qui eût épargné à son pays, si on l'eût écouté, l'horrible guerre qu'il a du moins terminée par une paix inespérée, M. Witte a une plaie au cœur qui le laisse inconsolable.

Son maître, le tsar, vient de lui conférer l'Ordre souverain de Saint-André, réservé aux membres de la famille impériale et, à l'étranger, aux seuls chefs d'Etat, mais rien ne peut panser la blessure secrète dont il souffre dans le traitement indigne infligé à la noble compagne de sa vie par la morgue de l'aristocratie russe — les « dix mille premiers » — et de la Cour elle-même.

Alors qu'il n'occupait qu'un modeste emploi dans l'administration des chemins de fer russes, il épousa une jeune fille d'une beauté captivante et douée de toutes les qualités qui font la vraie noblesse de la femme. Elle était israélite de naissance, mais, en se mariant, se convertit au culte orthodoxe. Jamais mariage plus heureux et l'on peut dire, sans faire sourire, qu'aujourd'hui encore, au seuil de la vieillesse, les deux époux s'adorent. On a pu d'ailleurs être frappé à Paris, au dîner donné en l'honneur de son mari, en même temps que de son grand air de distinction, de son impressionnante beauté de femme mûre.

Cependant, quand, les années écoulées, s'élevant de grade en grade dans le « tchin » où se recrute hiérarchiquement l'aristocratie russe, Serge Witte, devenu ministre des chemins de fer, des finances ensuite, puis président du Comité des ministres, voulut présenter sa femme à la Cour, il se vit éconduit à chaque tentative. L'impératrice douairière Marie Théodorowna, dont on vante pourtant l'esprit et le cœur, refusa obstinément d'admettre Mme Witte à ses réceptions et l'impératrice Alexandra, bien qu'ayant reçu une éducation anglaise et étant bonne, dit-on, et bienveillante, suivit, sans s'en départir, l'exemple de sa belle-mère. Même un ordre impérial a défendu aux dames de la Cour de fréquenter le salon de Mme Witte. Parti de si haut, le mot d'ordre gagna, comme par enchantement, tous les cercles nobiliaires et il n'est femme des « dix mille premiers » qui ne se fasse un point d'honneur de tenir à distance la « parvenue ».

Pourtant la fille de celle-ci a épousé un jeune diplomate de la noblesse russe de vieille roche, un Nariskine dont la maison s'enorgueillit d'avoir donné une tsarine à la Russie, la mère de Pierre-Le-

Grand. Mais cette alliance ne suffit pas à ouvrir à Mme Witte les portes ouvertes à sa fille.

Un grief contre la mère est peut-être aussi son origine juive bien que réparée, si l'on peut dire, par sa conversion et ce grief indélébile se tourne même contre le mari ; on proteste, en effet, à St-Petersbourg, dans les cercles de la société aristocratique, contre la distinction suprême dont il vient d'être honoré, en lui reprochant le sentiment libéral qu'il n'a cessé de manifester à l'égard des Juifs dont il se propose très hautement d'améliorer le sort social.

Mais, pour en revenir à l'avanie infligée à sa femme, si nous ne comprenons pas, nous, femmes françaises l'importance et la cruauté qu'elle comporte pour une femme russe, c'est que nous sommes heureusement affranchies de certains préjugés et de ce snobisme nobiliaire qui, en Russie même, surtout après le krach du patriotisme et des qualités militaires de son aristocratie et de ses grands-ducs, qu'on a vus partout ailleurs que sur les champs de bataille de Mandchourie, a perdu tout noble prétexte de s'afficher.

Laurence ARNOTTO.

GAUFRAGE, PLISSAGE

J. CORTEY, 6, Rue St-Côme au premier



Les Gaités de la Semaine

On a joliment raison de créer un « Salon des Poètes », d'abord parce que le besoin d'une nouvelle exposition se faisait réellement sentir et ensuite parce qu'il est un peu scandaleux, qu'à notre époque où tout le monde fait des vers, on n'ait pas encore donné au peuple le moyen de répandre ses œuvres.

Ça devrait être pour chaque citoyen un droit aussi sacré que celui de discuter les affaires publiques, d'élire des représentants de choix, de payer les impôts et de sauver la France grâce à des idées ingénieuses, entre la purée d'un pernod et le rubis d'un vermouth-cassis. Mais on en prend toujours à l'aise avec la démocratie et les révolutions ont beau faire, nos grands-pères ont pu démolir la Bastille et nos aînés lutter pour établir l'égalité, on nous parle toujours de « l'aristocratie du talent » dont les gens du commun ne feront jamais partie et on favorise quand même une classe au détriment de l'autre en lui attribuant toute la gloire. C'est un peu décourageant après trente-cinq ans de République!

Mais j'espère bien que cela chan-

gera avec le « Salon des Poètes ». Et puis j'ai idée que la mise à exécution de cet admirable projet va révolutionner nos mœurs. On ne niera pas qu'elles étaient déplorables, elles vont devenir exemplaires.

Stimulés par le désir de briller, tous ceux qui contorsionnent l'alexandrin s'exerceront, l'année durant à châtier leur style épistolaire et oratoire afin d'être plus en forme au grand jour du « vernissage » et la vie nous sera désormais un paradis en miniature. Les harengères, qui n'avaient pas toujours jusqu'ici le mot pour rire répondront à nos marchandages par de badins triquets, les cochers enguirlanderont de madrigaux nos épouses, ce qui les changera quelque peu, et les « cordons-bleus », impatientes de mettre des lauriers dans le pot-au-feu de leur existence, écumeront la marmite en roucoulant des odelettes. Plus de ces expressions brutales dont s'effarouchaient les âmes délicates. On parlera d'or, de miel et d'ambrosie: l'Idéal aura passé par là.

— « Ce sera le rajeunissement du monde! » m'a déclaré tout à l'heure, cette bonne Madame Longfier qui prend peut-être trop ses désirs pour des réalités. Mais je reconnais cependant qu'il faut attendre de grandes choses d'une pareille réforme.

On ne doute pas de l'amour du peuple pour la rime. De loin, ou bien si vous écoutez les libraires qui vous disent ne point vendre en moyenne, plus d'un exemplaire d'un volume de vers, on pourrait croire que le matérialisme a définitivement gangrené la société. Rien n'est cependant moins exact. Seulement — et c'est précisément ce qui démontre la nécessité du « Salon des Poètes » — chacun ne lit que ses propres œuvres et c'est suffisant pour s'occuper toute l'année. Je connais ainsi un rimeur incompris qui abat, un jour dans l'autre, ses six cents vers comme un simple potache avec cette différence, toutefois que ses quatrains sont siens — malheureusement pour eux peut-être.

C'est facile, bon enfant et à la portée de toutes les intelligences. J'ai lu, hier, son dernier poème. Il y rend compte d'un banquet parisien auquel il assista — vous ai-je dit qu'il tient ainsi le journal de sa vie? — et il écrit:

A Saint-Fargeau
Où tout est beau,
Qu'on est heureux
D'être joyeux.
On voit comtesse,
Visage charmant,
Gens de noblesse,
Bien souriant...

Convenez qu'il est infiniment triste que des œuvres de cette portée artis-

tique et de cette finesse de ciselé soient ignorées du public et que les seuls amis de l'auteur aient la jouissance de les connaître. Or, n'allez pas croire que cet artiste est seul de son genre! Je vous répète qu'ils sont légion ceux ou celles qui se délassent en pinçant les cordons de la lyre ou en savourant dans l'intimité des œuvres de la puissance et de la valeur du morceau que je viens de citer.

Parfois, la communauté de goûts réunit ces âmes sœurs, on fonde alors des groupements qu'on appelle « Académies », sans la moindre vanité, bien entendu et simplement parce que ce nom est seul digne d'une société aussi glorieuse et, là, on soupire en chœur sur la matérialité des temps présents. Et ne prenez pas cela pour les réunions d'une élite; j'en sais une où Mme Guichardon « journées bourgeoises pour couture », fait vis-à-vis au célèbre docteur Rikowsky, auteur des « Seins dans l'Histoire » et à Mme Petit, somnambule extra-lucide, à un prêteur sur gages, à une patronne de restaurant et à un professeur de magnétisme. Il est vrai que c'est l'Académie de mon ami Canton et que cet habile homme n'a pas son pareil pour manier la littérature et l'alimentation.

Il manque toutefois à sa collection une nouvelle venue dans la corporation qui saurait, le cas échéant, mêler l'utile à l'agréable. Je veux parler de Mme Hofer, l'heureuse cantinière qui gagna le million de la Presse. On annonce, en effet, la prochaine apparition d'un livre dans lequel cette femme de prix fera connaître au public ses impressions et ses émotions de gagnante. Ne vous semble-t-il pas que ce livre-là est comme le « Salon des Poètes », qu'il vient à son heure et que, sans lui, il manquerait quelque chose à la littérature française?

Georges ROCHER.



Sonnet de lapin.

EN ROUTE

Un Marseillais gourman! prend place à table d'hôte,
Et comme ce n'était pas le premier venu,
Il toise ses voisins, regarde le menu,
Fait ses réflexions sans malice, à voix haute :

— « Perdreaux, sole au gratin, petits pois, entre-côte, »
« Ça va bien, ça va bien! Mais je n'ai pas tout lu,
« Et qu'est-ce que cela », demande mon goulu » —
— « Du lapin de garenne, et sauté — Bon! qu'il saute

« Ce nom de vieux chat mort me paraît saugrenu,
« Et je laisse sauter l'animal inconnu! » —
— « Pardon, Monsieur, pardon! Regardez, on l'appelle

« Nous ne trompons personne, et le chef est pourvu » —
— « Ah! fit-il, c'est là, par exemple, elle est forte!
« Moi qui suis du pays, je n'en ai jamais vu!

Pierre BRONDEL.

Septembre 1905.

CHOSSES DE THÉÂTRE

Au Congrès d'Art dramatique de Gérardmer que A. Capus présida avec sa courtoisie agréable et que la présence d'auteurs, tels Kistemæckers, Maurice Pottecher, Marguerite et Ugo Falena rehaussait, on fit de bonne besogne.

On a décidé que le programme d'une amplitude trop marquée, cette année, serait, l'année qui vient, limitée aux trois points suivants :

- 1° La question du Théâtre Populaire.
- 2° Le Théâtre en Province.
- 3° Le Théâtre à l'Étranger.

Remarquons que cette limitation est admirable en ceci qu'elle rend le débat inépuisable et le champ de la discussion absolument gigantesque. C'est tout l'art du théâtre qui peut être étudié, disséqué, et les rapporteurs pourront être aussi nombreux que les astéroïdes qui strient en ces nuits la voûte azurée.

Malgré cela, il apparaît que l'on a simplifié.

En tous cas, le terrain semble avoir été déblayé et le dévoué secrétaire général, M. Silvercruis, a fait d'heureuse décentralisation. Peut-être eût-il été utile de nommer dès la séance de clôture le Comité d'organisation du prochain Congrès et de fixer l'endroit où il se devrait tenir. Mais, on ne songe pas à tout et la Direction de l'Art Dramatique ne manquera pas de nous indiquer ses décisions à cet égard.

La discussion sur les théâtres populaires a été ouverte par un très beau et très sérieux rapport de M. E. Berny.

Nous avons été ravi pour notre part de voir combien nous étions d'accord avec ce directeur modèle.

En écoutant son remarquable travail, nous notions qu'il nous offrait une réalisation du projet que nous exposions, en mai dernier, par lettre, à M. Dujardin-Beaumetz.

Après avoir rappelé que dès 1882 nous nous préoccupions de cette si intéressante question, nous ajoutions alors :

« Mes conclusions sont les suivantes »

« Un théâtre populaire véritablement digne de ce nom est un théâtre à la portée de tous, à un prix très modeste, sans grand déplacement, dans un cadre gai, avec une installation simple mais rigoureusement hygiénique, ayant une bonne troupe travailleuse et très homogène et donnant avec éclectisme, en changeant chaque semaine, tous les meilleurs spectacles qui se seront affirmés d'une haute tenue littéraire, d'une grande élévation de pensées, d'une beauté morale, et d'un attrait indiscutables. De plus, le Théâtre Populaire intercalerait de temps en temps des chefs-d'œuvres classiques ».

Cette théorie a obtenu au Congrès de Gérardmer une enthousiaste adhésion.

Toutes les questions qui ont été soulevées ne furent point résolues, mais des indications données il ressort que des réformes pourraient être apportées dans l'intérêt des auteurs, des directeurs et du public.

Bien des petites imperfections sur lesquelles l'attention a été appelée disparaîtront en raison même de l'entente entre les intéressés.

Dans le cadre merveilleux des Vosges à la ligne bleue, au fond de cette longue vallée aux lacs charmeurs, les idées prenaient des teintes plus littéraires, une tournure plus esthétique, et il semblait planer dans l'air, à la vision du versant alsacien de ces montagnes si longtemps complètement françaises, comme des appels héroïques.

Venaient-ils de nos clairons, ou le cri des Valkyres traversait-il l'espace ?

On ne le sait ; une angoisse poignante, une sorte de sanglot que la colère, le regret et la fierté refouleraient en nos âmes, était prêt à s'échapper de nos lèvres, à la vue de ce douanier allemand placé sur la crête du mont, au Hohneck.

Le Syndicat d'initiative des Vosges, dont nous étions les hôtes, nous a fournis à la fois le plus sublime paysage et la plus cuisante des douleurs.

Trente-cinq ans déjà passés n'ont pas calmé nos regrets lancinants, et à nos yeux d'Alsace est toujours française.

Le théâtre de verdure, le théâtre de la nature s'imposent et, coïncidence à noter, c'est en allant vers le progrès social que l'on retourne à la grandiose simplicité des premiers dramaturges : le théâtre du peuple dans le cadre que la nature lui improvise.

G. FABIVS DE CHAMPVILLE.



Chronique de la Mode

Le point de mire de nos toilettes c'est le chapeau. Il est facile de constater combien est remarquée immédiatement cette partie de notre ajustement, combien elle frappe de prime abord, le regard curieux, si vague qu'il nous paraisse, que nous croisons dans la rue, combien elle attire la première critique de nos... admirateurs ou de nos jalouses rivales en mode et en élégance.

C'est qu'aussi le chapeau est le cadre favorable ou l'éteignoir de notre beauté. Il éclaire ou pâlit notre visage ; il donne à nos traits un relief esthétique ou en abîme les contours ; il avantage nos yeux d'une ombre bienfaisante ou les durcit de sa teinte malencontreuse ; après tout cela, il ne faut pas s'étonner que nos mondaines posent des heures, des après-midis chez leurs modistes et fatiguent celles-ci de leurs exigences.

Quant à moi je viens de faire la curieuse au profit de nos lectrices, dans les premiers magasins, dans les ateliers de nos grands

costumiers **MM. Merland et Barou, Au Libre-Echange, 51, rue de l'Hôtel-de-Ville (Lyon).**

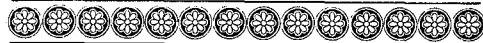
Voici quelques renseignements : on portera cet automne, de certaines nuances d'un gris très élégant. C'est un peu le ton des feutres des belles dames de la Ligue, tel qu'il nous est transmis par les peintres du temps, un gris légèrement teinté d'une nuance chaude qui l'éclaire et l'égaie. Dans ces gris, le drap cachemire prend des reflets charmants qui s'harmonisent avec beaucoup d'autres teintes. Les broderies et galons métalliques le rehaussent à merveille. Ce sera l'un des succès de la saison.

À partir de dimanche, 8 courant, la maison du Libre-Echange commence ses expositions de manteaux et costumes tailleurs. Je vous engage chères lectrices, à honorer de votre présence cette maison de confiance bien connue à Lyon.

MARCELLE.

Mes conseils. — Pour que la digestion soit facile, il suffit de prendre après chaque repas un petit verre à liqueur du fameux **China Brun-Perod de Voiron**, pour faire disparaître toute trace de fatigue ou pour accroître l'énergie et l'activité musculaire ?... Car ?... si vous voulez vivre vieux conservez la santé, la gaieté, la jeunesse, suivez tous ma devise : « Bénie soit la liqueur China-Brun-Perod » !

MARCELLE.



MA BICYCLETTE

(SUITE ET FIN)

Pendant une semaine je fis le pied de grue au Palais de Justice pour obtenir le fameux extrait : coût, six francs. Je l'apportai, triomphant, à la préfecture.

Quand l'employé en eut pris connaissance.

— Monsieur, me dit-il, Dubourg étant toujours contumace, vous ne pouvez pas formuler de réclamation avant trois ans.

Sous ce coup, je tombai anéanti sur une banquette.

Je rentrai à Dijon ; un ami me dit :

— Tu devrais adresser une plainte au ministère de la justice ; présente-toi à tel bureau, à telle division.

Je ne le désigne pas, mon récit étant véridique.

Comme le noyé qui se rattrape à toutes les branches, je suivis le conseil.

Le concierge m'indiqua le bureau ; dans l'antichambre, un huissier me reçut.

— Je désirerai parler au chef de bureau, lui dis-je.

— On ne parle pas au chef de bureau, me dit-il, mais vous pouvez voir le secrétaire du sous-chef. Veuillez me donner votre carte.

Je la lui remis et il disparut.

Je m'assis sur une banquette. Il était



M^{ME} ROUBY

Rue de la Barre, 10

LYON

MAISON DE CONFIANCE

Livraison
rapide

CORSETS SUR MESURE

CORSETS

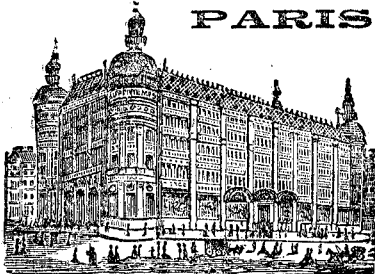
en tous genres

MODÈLES DE PARIS

Prix modérés

JUPONS

PARIS



GRANDS MAGASINS DU

Printemps

NOUVELLE DIRECTION

LAGUIONIE & C^{ie}

Bon Marché - Qualité - Nouveauté - Élégance

Vient de paraître :

Le Catalogue général illustré, renfermant toutes les modes nouvelles et des échantillons de tissus nouveautés. L'envoi en est fait gratis et franco sur demande affranchie. Sont également envoyés franco les échantillons de tous les tissus : Soieries, Lainages, Indiennes, Draperies, Toiles, Blanc de coton, Etoffes pour meubles, etc.

A partir de 25 francs, toutes les marchandises sans exception sont expédiées franco de port dans toute la France.

Adresser toute la correspondance aux
GRANDS MAGASINS DU PRINTEMPS
PARIS

dix heures ; onze heures sonnèrent, midi, une heure. L'huissier était revenu ; je toussai doucement pour rappeler ma présence. Deux heures sonnèrent, je me levai.

— Monsieur... dis-je.

— Vous êtes encore là ? Vous pouvez vous retirer : le secrétaire n'étant pas arrivé, il ne viendra pas.

Je me confondis en remerciements.

Je revins le lendemain à trois heures.

— C'est encore vous, me dit l'huissier ; le secrétaire est venu, mais il est parti.

— Je reviendrai demain.

— C'est samedi, inutile ; c'est le jour de sa femme, il ne vient jamais.

Mes occupations ne me permettaient pas d'attendre plus longtemps. Comme l'huissier avait l'air bon enfant, je lui expliquai mon affaire.

Il daigna m'écouter avec bienveillance.

— Permettez-moi de vous donner un conseil, me dit-il : ne vous entêtez pas, restez-en là.

Eh bien, non ! me dis-je dans le train qui me ramenait à Dijon, je m'entêterai ! J'irai jusqu'au bout, je saurai ce qu'est devenue ma bicyclette ! Je commençais à y mettre de l'amour-propre. Quand les trois ans furent écoulés, je revins à la préfecture.

Je trouvai un nouvel employé auquel j'expliquai mon affaire.

— Depuis trois ans ! me dit-il en levant les bras au ciel ; ou voulez-vous que je retrouve votre dossier ?

— Cela vous regarde, lui dis-je ; je veux ma bicyclette.

Je devenais féroce.

— Il faut faire une demande.

— Je le sais ; j'y joindrai mon extrait de naissance, l'extrait du jugement, de l'extrait de patience ; tous les extraits, j'en tiens !

Je recommençai les démarches. Je laissai à l'employé le temps de rechercher le dossier et je revins.

— Monsieur, me dit-il après m'avoir fait attendre deux heures, voici le bon de sortie ; vous n'avez plus qu'à vous présenter au greffe pour toucher votre bicyclette.

— Enfin ! m'écriai-je, ce n'est pas malheureux !

Je pris une voiture et je me fis conduire au greffe.

— Monsieur, dis-je au commis-greffier auquel je présentai le bon, voulez-vous avoir l'obligeance de me remettre ma bicyclette tout de suite, je suis pressé.

— Est-ce que vous croyez que je l'ai dans ma poche ? me répondit-il.

Il sortit un registre, gratta du papier et il me donna une autre pièce.

— Vous trouverez votre machine à la fourrière, rue de Pontoise.

— Merci !

Je hélai un fiacre et je courus rue de Pontoise.

Dans un bureau, je montrai la pièce du greffe à un employé.

— Je n'habite pas Paris, dis-je ; je suis un peu pressé.

— Repassez demain, me dit l'employé.

— J'ai assez repassé, je ne repasse plus !

— Affaire Dubourg, reprit l'employé.

Il chercha dans un tas de cartons ; à la fin il en tira une liasse de papiers.

— Monsieur, me dit-il, votre bicyclette est vendue.

— Vendue ! m'écriai-je.

— Vous avez laissé passer les délais.

— Laissez passer les délais est joli ! Voilà trois ans que je la réclame.

— Vous n'êtes pas venu ici. Il n'y a pas longtemps qu'elle est vendue.

— Combien a-t-elle été vendue ?

— Cinquante francs.

— C'est donné ! Une bicyclette qui m'en a coûté cinq cents.

— Oh ! monsieur, elle était toute rouillée.

— Vous ne la faisiez pas graisser ?

— Il est expressément défendu de toucher aux objets en fourrière.

— De sorte, dis-je, que s'il y avait une vache en fourrière, on ne la traitait pas !

Je devenais enragé.

— Voici votre compte, me dit l'employé ; on vous le règlera aux bureaux de la caisse des dépôts et consignations.

— Les bureaux, ça me connaît ! Un de plus ou un de moins, ce n'est pas une affaire.

J'arrêtai un cocher.

— Caisse des dépôts et consignations, et bon train !

Le cocher fouetta son cheval, j'arrivai rapidement.

J'entrai dans une immense pièce dans laquelle se trouvaient alignés un nombre incalculable de guichets.

Je me présente au premier.

— Qu'est-ce que vous voulez ? grogna le caissier qui se balançait comme un ours derrière le grillage.

— De l'argent, lui dis-je.

— Ce n'est pas ici.

— J'en étais sûr !

Je passai au deuxième guichet.

Un rugissement sortit de la cage.

— Qu'est-ce que vous voulez ?

— Payez ! payez !

— Pas ici.

— Parbleu !

— Plus loin.

Je m'arrêtai au troisième guichet, bien résolu à ne pas aller plus loin.

Je secouai mon papier sous le nez de l'employé.

Furieux, il se précipita sur moi.

— Qu'est-ce que vous voulez ?

— Je veux de l'argent et tout de suite.

— C'est pas ici.
— Cela m'est égal.

Je me cramponnai au grillage et je le regardai bien en face, tel le dompteur devant un fauve. Mon attitude énergique lui en imposa ; il se décida à prendre mon papier.

— A la rigueur, je peux vous régler, dit-il.

Enfin ; je savais comment il fallait leur parler !

Il reprit :

— Il y a cinquante francs à déduire du montant des frais de fourrière.

— Des frais de fourrière !

— Sans doute, c'est vous qui redevrez sept cent quatre-vingt-quinze jours à quinze centimes par jour, plus les frais et l'impôt.

— L'impôt ?

— L'impôt court toujours, ce qui nous donne...

— Ah ! c'est trop fort ! m'écriai-je.

Eh bien, je vous en fais cadeau !

Je m'enfuis.

Huit jours après, je reçus par l'intermédiaire d'un huissier avis d'avoir à payer la somme de huit cent quarante-trois francs, trente-deux centimes, sous peine d'être saisi.

Et j'ai payé !

Eugène FOURRIER.

BIBLIOGRAPHIE

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Sommière du n° 2531 du 30 septembre 1905.

M. de Brazza. — *Le Congo Français.* —

Caucase : Les rues de Bakou après la répression. — *Les Açores.* — *New-York* : L'accident du Métropolitain. — *Milan* : La Tour du Filarete. — *Anvers* : L'écroulement des Quais. — *Tunis* : Le nouvel Institut Pasteur. — *Beaux-Arts* : Feuilles d'automne, par Louis Ridel. — *Paris* : Les forçats innocents. — *Monuments* : Taine, Camille Desmoulins. — *Nécrologie* : M. Godefroy Cavaignac. — Mme Galli-Marié, dans ses principaux rôles. — *Sports* : Le Bol d'Or. — Roman illustré : *Les Intrus*, par M. Charles Esquier (Illustrations de Laurent Desrousseaux). — Théâtre. — Echecs, par M. D. Janowski. — Rébus. — Concours. Le numéro : 50 centimes.

L'ARTISAN PRATIQUE

Revue mensuelle d'art décoratif. E. Nicolas, imprimeur-éditeur, 6, rue Grôlée, Lyon et 28, rue Monsieur-le-Prince, Paris. — Abonnement : 16 francs par an.

La Revue inaugure sa seconde année par un magnifique numéro, tiré sur un format agrandi, donnant comme texte une technique illustrée du cuivre repoussé et de la corne sculptée et de nombreux modèles inédits pour la pyrogravure, le cuir et le cuivre repoussés, la corne sculptée, etc., etc.

Nous rappelons à nos lecteurs qu'un numéro spécimen leur sera envoyé gratuitement en le demandant de notre part.

Spectacles et Concerts

CASINO - KURSAAL

Tous les soirs, à 8 h. 1/2, concerts et attractions variés.

Dimanches et fêtes, matinée à 2 heures.

CONCERT DE L'HORLOGE

(Cours Lafayette).

Tous les soirs à 8 h., concert-spectacle.

NOUVEL ALCAZAR

(Ancien Cirque-Rancy)

Impérator, le geant des cinématographes tous les soirs à 8 h. 1/2. Matinées à 3 heures, jeudis et dimanches.

CASINO DE L'ÉTABLISSEMENT THERMAL DE CHARBONNIÈRES-LES-BAINS

Ouvert depuis le dimanche 7 mai.

Tous les jours: Concerts par l'orchestre du Casino.

GUIGNOL DU GYMNASE

(30, Quai St-Antoine)

Tous les soirs, *Guignol à Madagascar*, pièce en 7 tableaux.

Dimanches et jeudis, matinées de famille, à 2 heures.

BULLETIN FINANCIER

Le marché est de nouveau très ferme, bien que la Banque impériale d'Allemagne ait porté de 4 % à 5 % le taux de son escompte. Les demandes sont très suivies et portent plus particulièrement sur le groupe de nos grands établissements financiers qui sont en progrès et dont la bonne allure entraîne le reste de la cote.

Notre 3 % finit à 99 77.

Nos établissements de Crédit activement demandés améliorent leurs cours. La Banque de Paris en nouveau progrès passe à 1.570. Le Comptoir National fait 662. Le Crédit Foncier vaut 732, le Crédit Lyonnais, 1.163, et la Société générale, 646.

Les Compagnies de chemins français sont également très fermes ; des négociations se sont faites sur l'Est à 1.009 ; sur le Lyon à 1.437 ; sur le Nord à 1.859 et sur l'Orléans à 1.519.

Le Suez se négocie à 4.525. Le Rio par contre poursuit sa reprise à 1.671.

Bonne tenue des rentes étrangères ; l'Extérieure passe à 94,60 ; l'Italien à 105 ; le Portugais fait 70,25 ; le 3 % Russe 1891 passe à 81,50 ; le 3 % 1896 à 80,40 ; le 4 % Consolidé vaut 94,60. Le Turc passe à 91,37 ; la Banque Ottomane à 613.

Le propriétaire-gerant V. FOURNIER

P. LEGENDRE & C^{ie}, r. Bellecordière Lyon

CHEMINS DE FER P.-L.-M.

Voyages à itinéraires facultatifs

de France en Algérie et en Tunisie

La Compagnie délivre toute l'année des carnets de 1^{re}, 2^e et 3^e classes pour effectuer, à prix réduits, des voyages pouvant comporter des parcours sur les réseaux suivants : Paris-Lyon-Méditerranée, Est, Etat, Midi, Nord, Orléans, Ouest, P.-L.-M.-Algérien, Etat (lignes algériennes), Ouest-Algérien, Bône-Guelma, Sfax-Gafsa, ainsi que sur les lignes maritimes desservies par la Compagnie Transatlantique, par la Compagnie de Navigation mixte (Compagnie Touache) ou par la Société Générale de Transports maritimes à vapeur. Ces voyages, dont les itinéraires sont établis à l'avance par les voyageurs eux-mêmes, doivent comporter, en même temps que des parcours français, soit des parcours maritimes, soit des parcours maritimes et algériens ou tunisiens; les parcours sur les réseaux français doivent être de 300 km. au moins ou comptés pour 300 km. Les parcours maritimes doivent être effectués exclusivement sur les paquebots d'une même Compagnie.

L'itinéraire doit ramener le voyageur à son point de départ.

Les carnets sont valables pendant 90 jours ; cette validité peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 30 jours, moyennant le paiement d'un supplément égal à 10 % du prix initial du carnet pour chaque prolongation.

Arrêts facultatifs dans toutes les gares du parcours.

Les demandes de carnets peuvent être adressées aux chefs de toutes les gares des réseaux participants ; elles doivent leur parvenir cinq jours avant la date du départ.

Voyages circulaires en Italie

La Compagnie délivre toute l'année, à première demande, à la gare de Paris P.-L.-M. ainsi que les principales gares situées sur les itinéraires, des billets de voyages circulaires à itinéraires fixes très variés, permettant de visiter les parties les plus intéressantes de l'Italie. La nomenclature complète de ces voyages figure dans le Livret-Guide-Horaire-P.-L.-M., vendu 0 fr. 50 dans toutes les gares du réseau.

Exemple d'un de ces voyages : Itinéraire 81 A3 : Paris, Dijon, Mâcon, Aix-les-Bains, Modane, Turin, Milan, Venise, Bologne, Florence, Fise, Gènes, Vintimille, Nice, Marseille, Lyon, Dijon, Paris. Durée du voyage : 60 jours. Prix : 1^{re} classe : 253 fr. 50 ; 2^e classe : 183 fr. 20

La Compagnie délivre également toute l'année, dans toutes les gares de son réseau, des livrets de voyages internationaux à itinéraires établis au gré des voyageurs permettant d'effectuer des voyages de France en Italie à prix réduits. L'itinéraire doit ramener le voyageur à son point de départ.

Parcours minimum taxé : 700 kilomètres. Validité : 45 jours jusqu'à 2000 km ; 68 jours de 2001 à 3000 km ; 90 jours au-dessus de 3000 km. Arrêts facultatifs.

Les demandes de livrets internationaux sont satisfaites aux gares de Paris et de Nice le jour même lorsqu'elles parviennent à ces gares avant midi. Pour toutes les autres gares, les demandes doivent être faites quatre jours à l'avance.

L'Hiver à la Côte d'Azur

Billets d'aller et retour collectifs de 2^e et 3^e classes, valables jusqu'au 15 mai 1906.

Du 1^{er} octobre au 15 novembre 1905, la Compagnie délivre aux familles d'au moins 3 personnes voyageant ensemble, des billets aller et retour collectifs de 2^e et 3^e classes pour Iyères et toutes les gares P.-L.-M., situées au-delà, vers Menton. Le parcours simple doit être d'au moins 400 kilomètres.

Le coupon d'aller de ces billets n'est valable que du 1^{er} octobre au 15 novembre 1905.

Le prix s'obtient en ajoutant au prix de quatre billets simples ordinaires (pour les 2 premières personnes), le prix d'un billet simple pour la 3^e personne, la moitié de ce prix pour la 4^e, et chacune des suivantes.

ARRÊTS FACULTATIFS.

Faire la demande de billets quatre jours au moins à l'avance à la gare de départ.

LOTÉRIE

pour les ENFANTS
TUBERCULEUX
osseux ou ganglionnaires
de St-POL-sur-MER

TIRAGE GROS LOT : 250.000 fr.
15 Février 1906 et 534 lots de 50 000 à 100 fr. Prix du billet : 1 franc

On trouve des Billets à l'AGENCE FOURNIER, à Lyon et dans ses Succursales

BELLE JARDINIÈRE

PARIS -- 2, rue du Pont-Neuf -- PARIS

La plus grande Maison de Vêtements du Monde entier

COSTUMES ET CONFECTIONS

POUR

DAMES & FILLETES

Costume Tailleur, sur mesure, entièrement doublés soie, depuis 150 francs.

SUCCURSALE DE LYON

62, rue de la République, 62

Anc. M^{re} VIENNET, Fondée en 1837
PIANOS
 9, Place Jacobins, 9
 LYON
Ch. MORETTON & C^e
 Envel France Ceterisque Illustré

BOSC

Costumier des Théâtres municipaux

LOCATION de COSTUMES
 pour Bals Masqués
 et Habits

MATERIEL SPÉCIAL POUR CAVALCADES

1, rue du Théâtre, 1
 derrière le Gd-Théâtre

LOTÉRIE

DE

L'ALLAITEMENT MATERNEL

Autorisée par la Chambre des Députés et par Arrêté du Ministre de l'Intérieur
 en date du 4 Mai 1905

1^{ER}
 GROS LOT **200.000** FR.

2^e
 GROS LOT **100.000** FR.

25.000 FR. **10.000** FR.

10 lots de 1000 fr. : 10.000 fr. -- 10 lots de 500 fr. : 5.000 fr.

500 lots de 100 fr. : 50.000 fr.

524 lots
 POUR **400.000** FR.

Tirage irrévocable 15 mars 1906

Le Billet UN franc.

LOTÉRIE

de la Société Maternelle

LA POUPONNIÈRE

Autorisée par Arrêtés Ministériels des 1^{er} et 2 Mai 1905

CINQ GROS LOTS

Un Gros Lot de

150.000 Fr.

1 Lot de 20.000 fr. -- 1 Lot de 10.000 fr.

2 Lots de 5.000 fr. -- 20 Lots de 1.000 fr.

30 Lots de 500 fr. -- 300 Lots de 100 fr.

355 Lots en espèces pour 255.000 francs

TIRAGE : 20 Décembre 1905

Les billets sont en vente dans toute la France chez
 les Buralistes, Libraires, Papeters, etc., etc.

Prix du Billet : **UN FRANC**

Agence FOURNIER | Paul REYNAUD
 14, rue Confort, Lyon | 5, r. Etienne-Marcel, Paris

LOTÉRIE

AU PROFIT DE LA
 SOCIÉTÉ PROTECTRICE DE L'ENFANCE
 DE LYON

DERNIERS BILLETS

Trois Gros Lots

10.000 fr. et **1.000** fr.

Plus 30 Lots de 100 fr.

TIRAGE IRREVOCABLE :

14 Décembre 1905

Le Billet : **UN franc**

En vente à l'AGENCE FOURNIER, 14, rue Confort,
 Lyon, dans ses Succurs et tous bur. tabac. -- Par
 corresp., joindre à la demande un mandat-poste
 du mont. des bill. et envel. affr. à 0.15 p^r 5 bill

PHOTO-LUX

17, Rue Childebert, LYON

L. RIVIER

APPAREILS, FOURNITURES PHOTOGRAPHIQUES

Reproductions et Travaux en tous genres

LABORATOIRE A LA DISPOSITION DES CLIENTS